

LE CONSEIL DES MINISTRES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les décrets d'économie

M. Marcel Régnier, ministre des Finances, a fait connaître au Conseil que tous les décrets d'économie dont il a la charge seront prêts samedi prochain. Il est décidé qu'à partir de lundi, ils seront examinés définitivement par chaque ministre intéressé.

Les promotions dans la Légion d'honneur

Un nouveau Conseil des ministres aura lieu probablement mardi prochain. Cette réunion aura principalement pour objet d'arrêter les promotions dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, qui sera remis au Président le 14 juillet et qui intéressera principalement les officiers généraux des armées de terre et de mer.

LES DÉCRETS-LOIS D'ÉCONOMIES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Pierre Laval a fait de son côté les déclarations d'ordre plus général en insistant sur la nécessité de rétablir l'équilibre budgétaire.

Il a indiqué, à cette occasion, que le gouvernement s'était mis immédiatement à l'œuvre et que, d'aujourd'hui paraitront au Journal Officiel deux décrets-lois d'économie.

DRAME AU CHATEAU UN DOMESTIQUE TUA SON PATRON PAR VENGEANCE

Il prétend avoir été poussé au crime par le jardinier

Orléans, 2. — Hier, vers 21 h. 30, M. Charles Husset, 45 ans, directeur honoraire de la Société Générale, demeurant au château de la Martellière à Brechicq (Loire), a été tué d'une balle dans la tête par son valet de chambre, A. T., âgé de 17 ans, né à Etampes. Le meurtrier, qui s'était enfui, a été arrêté dans la nuit à la gare d'Orléans, par deux gardiens de la paix.

UNE JEUNE FILLE TROUVA SA MÈRE TUÉE ET SON PÈRE RALANT

Marseille, 2. — La jeune Mathilde Pellegrini, rentrant au foyer paternel, 123, rue de l'olivier, aujourd'hui à 13 h., a trouvé, étendue dans la cuisine, sa mère morte par suite d'un coup de revolver. Deux de ses frères étaient blessés à la tête.

LA DÉMISSION DU MAIRE DE CHAMBRÉY

Chambéry, 2. — Malgré les nombreuses interventions et démarches qui ont été effectuées auprès de lui pour le faire revenir sur sa décision, notamment celle du préfet de Savoie, M. Besson n'a pas personnellement, hier, après de lui, le maire radical-socialiste de Chambéry a maintenu sa démission.

TOMBÉ D'UN TRAIN EN MARCHÉ

Broude, 2. — Ce matin, vers 4 h., on découvrit sur la voie ferrée un homme tombé d'un train en marche, dont les deux jambes étaient sectionnées.

M. POURITCH Ministre de Yougoslavie à Paris

Nous avons annoncé hier que, par décret de la Régence, M. SPALAIKO-VITCH, actuel Ministre de Yougoslavie à Paris, était admis à faire valoir ses droits de retraite. M. E. Rajdar POURITCH était nommé à sa place.

UNE JEUNE FILLE VICTIME D'UN CRIME ODEUX A ROMBAS

L'assassin avait tenté d'abuser de la malheureuse et l'avait étranglée, il avait organisé une mise en scène de suicide

Metz, 2. — Un crime a été commis dans des circonstances particulièrement odieuses à Rombas, centre industriel important de la région.

ARRÊSTATION D'UN MONSTRE AUX ÉTATS-UNIS

New-York, 2. — Un jeune garçon boucher de 19 ans, le nommé Alfred Volck, a été arrêté par la police de New-York.

LE PROCÈS DE M. GEORGES PETIT

L'article 13

La parole est à la défense. M. PRUVOST pose la question du procès : « M. G. Petit a-t-il contenu l'article 13 de la loi de 1924 sur les lotissements ? »

L'INCORPORATION DES TROUPES DE FORTERESSE DU NORD-EST

Le « Journal Officiel » publie la loi fixant la date d'incorporation dans les troupes de forteresse du Nord-Est (G. O. 1924).

UNE NOUVELLE LIGNE AÉRIENNE ANGLETERRE - FRANCE

Une nouvelle ligne aérienne a été ouverte au public anglais au départ de Londres, le 1er juillet, par l'aviateur Scott.

UN MALADE ÉTAIT RESTÉ SANS SECOURS PENDANT DEUX JOURS DANS UNE ALLÉE DU BOIS DE VINCENNES

On a peine à croire qu'il soit possible, pour un blessé ou un malade, de rester deux jours sans secours.

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE des Anciens Combattants

Une cérémonie s'est déroulée hier à l'Arc de Triomphe. La conférence internationale des anciens combattants a pourvu, hier soir, travaux.

UN PROCÈS POUR UN HÉRITAGE DE PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIONS

Nice, 2. — Ce matin a commencé devant le Tribunal civil de Nice un procès intenté par M. Nicolas Strogouff à la comtesse Serge Strogouff.

LE DRAME D'OSTRICOURT aux Assises du Nord

Lendemain de nocce !

Pendant une période de cinq années l'ex-mineur polonais Jurek était demeuré pensionnaire chez les époux Mosakowski dans la cité d'Ostricourt.

LE PROCÈS DE M. GEORGES PETIT

La parole est à la défense

M. PRUVOST pose la question du procès : « M. G. Petit a-t-il contenu l'article 13 de la loi de 1924 sur les lotissements ? »

Duel oratoire

Mais M. de Lauwereyns répliqua adroitement. L'habile avocat de la partie civile répliqua à son tour et découvrit un « aïna » qui « bien embarrassé pour la défense, M. de Lauwereyns fait mine, il découvre des infractions aux articles 12 et 14 ».

Premier jugement favorable à M. G. Petit

L'audience reprend à 19 h. 15 et M. POMMEROL lit une série d'attendus aux termes desquels il résulte que les deux condamnations de renvoi étant distinctes, les deux poursuites revêtent un caractère distinct.

APRÈS LE CONGRÈS DES A. C. & MUTILÉS DE DOUAI

A propos des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur. Dans le compte rendu du Congrès interdépartemental des mutilés, A. C. et F. G., qui s'est tenu dimanche à Douai et que nous avons publié hier, il est indiqué qu'un certain nombre de promotions et de nominations dans la Légion d'honneur devaient prochainement paraître au Journal Officiel.

ON INAUGURA, MARDI A LILLE, L'EXPOSITION de l'École Régionale d'Architecture (Atelier DEHAUDT)



Les personnalités assistant à l'inauguration de l'Exposition. On voit au centre, M. DEHAUDT, l'éminent Directeur de l'École avec à droite, M. A. DESCAMPS, Président de la Chambre de Commerce ; à gauche, M. FAVIERES, Adjoint au Maire de Lille.

L'Exposition de l'École Régionale d'Architecture, atelier Dehautt à Lille, ouverte dès 16 heures, a été inaugurée mardi à 16 h. 30.

LE DRAME D'OSTRICOURT aux Assises du Nord

Lendemain de nocce !

Pendant une période de cinq années l'ex-mineur polonais Jurek était demeuré pensionnaire chez les époux Mosakowski dans la cité d'Ostricourt.

LE DRAME D'OSTRICOURT aux Assises du Nord

Le lendemain de nocce ! Jurek trouva très facilement à se loger. Il partit ensuite pendant quelques jours auprès de son frère dans la Haute-Marne.

LE DRAME D'OSTRICOURT aux Assises du Nord

Le père et le fils se précipitèrent alors tous deux sur Jurek pour le désarmer. Les adversaires roulerent à terre. Au cours de la lutte, Stanislas Mosakowski reçut encore une balle à la jambe et s'évanouit. Jurek tira un dernier coup de son revolver sur Mosakowski.

LE DRAME D'OSTRICOURT aux Assises du Nord

Le père et le fils se précipitèrent alors tous deux sur Jurek pour le désarmer. Les adversaires roulerent à terre. Au cours de la lutte, Stanislas Mosakowski reçut encore une balle à la jambe et s'évanouit.

LE DRAME D'OSTRICOURT aux Assises du Nord

Où est la vérité ? L'accusé ne conteste pas les circonstances du début de la scène, tout en s'efforçant de mettre les torts du côté des membres de la famille Mosakowski.

LA SCÈNE DRAMATIQUE DE GRAND-RENG

Il se faisait un collier des pannes dangereuses, mettait à nu dans la grille ouverte, comptait les griffes du cadre docile et les applaudissements du public crépitaient.

Un menuisier qui ne s'épate pas

Dans les étamines d'alentour ou les gens du pays se réunissent en buvant des chopes on commenta les exploits du dompteur. Les avis étaient partagés. Les uns soutenaient que tout de même le métier de belluaire présentait des dangers.

Un spectacle d'horreur

Le menuisier poussa la porte de fer et pénétra dans la cage. Il était résolu, mais pâle. Il avait enlevé son veston et sa chemise faisait une tâche claire vers laquelle convergent tous les regards.

Les plaidoiries

M. Vanhoucke se porta partie civile au nom de la famille Mosakowski et réclama une indemnité de 1.000 fr. par coup de revolver tiré par Jurek, soit une somme de 5.000 fr.

LE VERDICT

Jean Jurek est condamné à 5 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction de séjour.

Un père indigne à Halluin condamné à 5 ans de réclusion

Cyrille Chombau, 42 ans, tisserand, demeurant 327, rue de la Lys à Halluin, comparait hier, à l'audience du matin devant la Cour d'assises du Nord, sous l'inculpation d'attentats aux mœurs.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES AU CONSEIL INTERDÉPARTEMENTAL DE PRÉFECTURE

L'examen des contestations concernant les dernières élections municipales, s'est continué mardi, dès 14 h. 30, devant le Conseil interdépartemental de préfecture.

M. DELESALLE PRÉSIDENT LE COMITÉ DE L'AÉRONAUTIQUE DE L'INSTITUT COLONIAL

M. Delesalle, sénateur du Pas-de-Calais, a été nommé président du Comité de l'aéronautique de l'Institut colonial français.

Advertisement for 'LE RÉVEIL ILLUSTRÉ' magazine, 'LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE', and 'LE NUMÉRO DE 16 PAGES'.